

Le Relais contraint de suspendre la collecte des vêtements usagés jusqu'à nouvel ordre

Emmaüs interpelle les pouvoirs publics pour débloquer la situation

La filière française de la collecte, du tri et du réemploi textile traverse une crise sans précédent. Faisant face à des quantités mises sur le marché toujours plus importantes et faute de débouchés suffisants pour les textiles triés, les centres de tri sont saturés, les coûts de stockage explosent, et les revenus issus des ventes de pièces de seconde main s'effondrent.

Dans ce contexte alarmant, Le Relais, membre du Mouvement Emmaüs et acteur historique de la filière textile depuis 1984, qui collecte plus de 100 000 tonnes de vêtements usagés par an (soit 50% des volumes annuels de la filière) a annoncé aujourd'hui la suspension de l'ensemble de ses collectes sur le territoire français. Cette décision est le reflet d'un secteur à bout de souffle, privé des moyens pour poursuivre sa mission environnementale et sociale.

Face à cette situation, les acteurs de la collecte textile et de la seconde main solidaire appellent les pouvoirs publics à prendre des mesures urgentes, concrètes et ambitieuses.

1. Débloquer une aide d'urgence

Le soutien financier de l'éco-organisme Refashion, chargé d'assurer l'équilibre économique de la filière, est aujourd'hui insuffisant. Il s'agit d'une obligation faite à Refashion de combler la différence entre les recettes et les coûts du tri d'une tonne de textile collectée. Depuis janvier, alors que les recettes chutent faute de débouchés, aucun accord n'a été trouvé pour revaloriser ce soutien, pourtant essentiel pour couvrir les coûts de nos activités. Nous demandons une revalorisation immédiate et rétroactive de cette aide, afin d'assurer la survie des structures de collecte et de tri. À l'échelle nationale, la filière de la collecte, du tri et du réemploi textile représente plus de 5 000 emplois pour le Mouvement Emmaüs.

2. Mettre en place une réforme ambitieuse de la filière qui préserve ses performances environnementales

La ministre de la transition écologique a annoncé la réouverture du cahier des charges de la filière textile : il s'agit d'une réelle opportunité pour améliorer ses performances environnementales et repenser en profondeur son fonctionnement pour les années à venir. Parmi les sujets à l'étude : augmentation des capacités de collecte pour détourner les textiles usagés des ordures ménagères, développement du réemploi de proximité, du recyclage... Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire souhaitent être parties prenantes de cette transformation et contribuer à l'atteinte d'objectifs ambitieux en matière de collecte, de réemploi et de recyclage. Aujourd'hui, les acteurs de l'ESS représentent plus de 70% des volumes collectés sur la filière, et garantissent d'orienter les gisements en priorité vers le réemploi de proximité, ce qui est l'exutoire le plus vertueux environnementalement.

3. Agir contre la surproduction textile

Aucune mesure ne sera durable sans un engagement clair pour réduire la production textile à la source. La France consomme chaque année plus de 850 000 tonnes de textiles. La loi anti-fast fashion, récemment adoptée, constitue un premier pas symbolique, mais elle doit être suivie de mesures plus ambitieuses pour réguler la quantité de vêtements mis sur le marché. Il est temps de promouvoir une consommation plus responsable : moins produire, mieux produire, et réutiliser davantage.

Nous en appelons à l'Etat pour résoudre la crise actuelle urgemment, en demandant à l'éco-organisme textile de nous soutenir à la hauteur de nos besoins, afin que les acteurs de l'ESS puissent assurer une continuité dans leur activité, et participer sereinement à la construction d'une filière plus durable, dans un environnement nécessairement moins sur-productif.

Contact presse
Emmaüs France

Pierre Vouhé
06 43 09 81 46

pvouhe@emmaus-france.org